

Conseillers VAE

## UNE BONNE EXPÉRIENCE DE L'INFORMATION ET DU CONSEIL !

De plus en plus répandue, la validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'obtenir, en totalité ou en partie, une certification (diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle) après une procédure d'évaluation par un jury indépendant composé notamment de professionnels. Seule exigence, avoir au moins trois ans d'expérience en rapport avec le diplôme souhaité. Pour aider et guider les candidats dans leurs démarches, les conseillers des points Relais Conseil VAE assurent une mission d'information et de conseil. Témoignages...



Monique Leroux-Lhenry

Christelle Salazar

Jean-Marc Bouchet

© Marie-Hélène Labat

## VAE que fait la Région ?

➔ Les Régions sont chargées d'organiser sur leur territoire le dispositif d'information et de conseil en matière de validation des acquis de l'expérience.

La Région Haute-Normandie finance, avec le concours du Fonds social européen, 17 points Relais Conseil répartis sur le territoire régional. Elle assiste les candidats à la VAE dans leur démarche. De plus, la Région délivre une aide individuelle aux demandeurs d'emploi qui permet de prendre en charge l'accompagnement méthodologique pour l'écriture du dossier et la préparation à l'entretien avec le jury, s'il y a lieu.

**Pour en savoir plus : Mission régionale VAE, 02.35.52.31.36 [www.vae-hn.org](http://www.vae-hn.org)**

**Jean-Marc Bouchet, conseiller VAE à Dieppe**

### AIDER À TROUVER LA MEILLEURE SOLUTION

"Les personnes que nous rencontrons pour la première fois ont généralement déjà entendu parler de la VAE et souhaitent en savoir davantage. Certains sont orientés par nos partenaires et viennent nous voir pour comprendre comment fonctionne le dispositif. Le premier stade d'une VAE passe par l'information et le conseil, l'objectif étant d'expliquer les différentes étapes de la démarche et de voir si la personne est prête à s'engager. Il est nécessaire d'apporter en amont toutes les informations sur l'ensemble du processus. Il faut aussi savoir dédramatiser et rassurer. Une VAE peut paraître longue et complexe, mais ce n'est pas forcément vrai si l'on compare à un parcours de formation classique. Ensuite, nous devons voir quelle est la meilleure formule pour mettre en adéquation l'expérience professionnelle du candidat avec le diplôme visé. Ce travail préalable est important pour balayer les différents choix et informer le plus largement possible les personnes qui s'engagent dans une VAE. De notre côté, l'empathie est indispensable pour comprendre ce que les candidats attendent et leur permettre de mener leur VAE dans de bonnes conditions. Les conseillers sont là pour aider à trouver la meilleure solution." ■

**Christelle Salazar, conseillère VAE pour les secteurs de Verneuil-sur-Avre, Bernay, Evreux, Pont-Audemer**

### TROUVER LE BON DIPLÔME

"Pour trouver le bon diplôme, il faut en premier lieu affiner le projet avec le candidat et analyser son expérience. Nous étudions aussi différents facteurs comme sa mobilité géographique car certaines personnes ne peuvent pas se déplacer très loin pour des raisons familiales ou professionnelles. Pour la recherche en elle-même, le candidat et moi-même nous mettons tous deux devant l'ordinateur pour prospecter ensemble, ce qui peut lui permettre ensuite de poursuivre ses recherches seul si nécessaire. Les résultats obtenus permettent alors d'émettre des hypothèses de validation. Cette phase est plus ou moins longue en fonction des souhaits du candidat mais l'objectif est toujours le même : orienter la personne sur les bonnes pistes." ■

**Monique Leroux-Lhenry, conseillère VAE pour les secteurs des Andelys et Vernon**

### AIDER LA PERSONNE À FRANCHIR LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

"Différents groupes de travail et études ont montré que certaines personnes ne vont pas au bout de leur VAE. Ce qui en ressort est un sentiment d'isolement lié à la complexité du dispositif. Après une phase d'expérimentation concluante, la Région Haute-Normandie a mis sur pied l'appui renforcé qui est un suivi particulier dont peuvent bénéficier les candidats à n'importe quel moment de la démarche, et quel que soit leur statut, et dont ils peuvent sortir quand ils le veulent. L'appui renforcé consiste à aider la personne à franchir les différentes étapes qui rythment une VAE, à aller voir le bon interlocuteur au bon moment, à trouver des financements. L'appui renforcé, c'est aussi écouter, rassurer, remobiliser, rappeler les échéances. Bref, c'est une sorte de tutorat. Nous sommes là pour répondre aux questions et attentes des bénéficiaires. Nous sommes les soupapes de sécurité !" ■